



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 6 / 0 8 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 8 / 0 8 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00464

1 Intitulé du projet

Le projet intitulé "Ducasteing" a pour but la construction d'ombrières photovoltaïques sur la commune de Saint-Pierre, destinées à la fois à la production agricole et à la production d'électricité.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

AKUO INDIAN OCEAN

Raison sociale

AKUO INDIAN OCEAN

N° SIRET

7 8 8 4 9 2 4 9 4 0 0 0 2 6

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DUCRET

Prénom(s)

XAVIER

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installation d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager des ombrières photovoltaïques sur des terrains agricoles afin de combiner sur un même foncier "production d'électricité verte" et "production agricole".

AKUO Indian Ocean prévoit d'installer sur la commune de Saint-Pierre, chemin Ducasteing, des ombrières photovoltaïques sur une surface de 4,3 ha.

Dans le cadre de ce projet innovant, la surface agricole sera préservée et utilisée pour le pâturage d'élevages de caprins et ovins pour répondre aux enjeux de souveraineté agricole.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'un projet Agrinergie® permettant de faire cohabiter productions agricole et énergétique sur le même site, dans des conditions favorisant la viabilité et la durabilité de chaque système.

Cette alliance permet de :

- Répondre aux objectifs prévus dans la loi de Transition Ecologique qui prévoit un mix électrique à 100% renouvelable d'ici 2023 ainsi que à la PPE qui vise le déploiement de 300 MWc d'installations de projet solaire photovoltaïques d'ici 2028 ;
- Consolider et développer l'activité d'élevage de manière durable et rentable pour l'exploitant ;
- Assurer une stabilité financière à l'exploitant tout en répondant à une demande croissante de produits locaux sur le marché réunionnais.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Durant la phase chantier, différents engins seront amenés à intervenir sur le site. Le nombre prévisionnel d'engins sera défini avec le constructeur sélectionné pour la construction de la centrale.
En général, l'acheminement des panneaux se fait en plusieurs fois.

Les différentes phases travaux sont :

- La réalisation d'une clôture ;
- La réalisation d'une piste périphérique interne et d'un nivellement adapté pour la mise en place des installations photovoltaïques ;
- La mise en place des structures, des modules et des câbles ;
- Le raccordement de la centrale au réseau de distribution d'électricité ;
- La mise en place des équipements et outils nécessaires à la mise en œuvre du projet agricole.

La durée des travaux est estimée à 10 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, la maintenance de la centrale sera assurée par Austral Energy Maintenance, filiale du groupe AKUO Energy qui exploite plus d'une dizaine de centrales sur l'île de La Réunion.

La durée d'exploitation de la centrale envisagée est de 20 ans.

L'activité d'élevage sera assurée par le propriétaire du terrain.

Il est convenu un bail emphytéotique entre les parties prenantes.

À l'expiration du bail, et en fonction des possibilités de prolongation du contrat d'achat, les parties conviennent de se rencontrer afin de décider de la prorogation du bail et des conditions.

Selon la décision du bailleur, la société pourra :

1. Soit démanteler l'équipement à ses frais et en remettant l'emplacement dans un état similaire à son état initial
2. Soit, si le matériel photovoltaïque est en bon état de fonctionnement compte tenu de son âge, proroger le bail en fonction de l'obtention de la prorogation du contrat d'achat.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une autorisation d'urbanisme : Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale de la parcelle Superficie du projet Puissance crête envisagée des ombrières photovoltaïques Surface des panneaux projetée au sol Surface de pâturage	Données présentées dans la notice d'impact

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est situé à : - 1,5 km d'une ZNIEFF de type I (Rempart Nord Est Bras de la Plaine) - 570 m d'une ZNIEFF de type II (Hauts du tampon et de l'entre deux)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Entre 320 m et 355 m d'altitude
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Pierre est concernée par la Loi littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de monuments historiques et en dehors de tout périmètre de protection des monuments et du Bien classé au Patrimoine de l'UNESCO.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Pierre dispose d'un PPRN.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de Saint Pierre a été approuvé par arrêté préfectoral n°00477/SG/DRCTCV/BCLU le 01/04/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné Le site se situe à 2 km du captage le plus proche (forage des Aloes 2), à 1,8 km de son périmètre de protection rapproché et à 1,6 km de sa zone de surveillance rapprochée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné à la Réunion
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement ne sera nécessaire pour l'exploitation de la centrale. La pluviométrie dans le secteur de Saint-Pierre suffit au nettoyage naturel des panneaux.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des diagnostics écologiques ont été réalisés et ont mis en évidence des enjeux faunistiques et floristiques très faibles à faibles (Cf. Diagnostic écologique).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné pour la Réunion
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole du site est maintenue. Le projet se situe en zone agricole Apf au PLU de Saint-Pierre. Ce zonage autorise sous conditions les constructions, ouvrages et travaux liés à la production et à la distribution d'énergie, notamment les énergies renouvelables, dès lors qu'ils s'insèrent dans le milieu environnant et que leur implantation n'altère pas la production agricole de la parcelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le PPRN en cours, l'intégralité du site est soumis à un risque mouvement de terrain faible à modéré, à l'exception du cours d'eau " rivière des trois mares" longeant le site à l'ouest, et qui présente un aléa fort inondation et un aléa modéré à fort mouvement de terrain. Le projet s'implante à l'écart de la limite de cet aléa est n'est donc pas concerné par les risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, un trafic d'engins sera présent afin d'installer la centrale (estimation : environ 10 mois) En phase exploitation, le trafic sera faible et sera uniquement lié à la maintenance de la centrale.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, quelques nuisances sonores seront produites du fait de la circulation des engins. En phase exploitation, le local technique abritant les onduleurs et transformateurs peut générer de faibles nuisances sonores.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les terrassement pourraient être une source de vibration. Cette phase est temporaire. En phase exploitation : aucune vibration.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet engendrera l'émission de faibles quantités de polluants atmosphériques et de fortes quantités de poussières liés à la circulation des engins. En phase exploitation, le projet engendrera de faibles quantités d'ozone dans l'atmosphère. Il aura également un effet positif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'énergie verte à La Réunion.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera source de quelques déchets non dangereux. En phase exploitation, le projet ne sera pas de nature à produire de déchets. En phase démantèlement (si elle a lieu), les modules seront récupérés et les déchets seront recyclés à travers différentes filières de valorisation. Les enjeux vis-à-vis des déchets sont donc très faibles.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été minutieusement conçu pour la commune de Saint-Pierre, où le terrain est relativement plat et le contexte est principalement agricole. L'aspect visuel de la zone d'intervention s'intègre dans le paysage agricole car le projet combine des aspects énergétiques et agricoles. Les choix des végétaux et d'aménagement ont été faits avec soin pour s'intégrer harmonieusement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole du terrain est maintenue grâce au pâturage des ovins et bovins sur le terrain. De plus, le projet contribue à atteindre les objectifs de la PPE de l'île de La Réunion.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

La vocation agricole du site est maintenue. De plus, la mise en place du projet agrivoltaïque permet une valorisation économique supplémentaire des terres fortement impactées par les aléas climatiques. L'ensemble des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement sont intégrées à la Notice d'impact.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une notice d'impact a été réalisée dans le cadre de ce projet afin de présenter les éventuelles incidences du projet sur l'environnement et les mesures ERC prises en compte par le projet.

Pendant la phase travaux (10 mois), les impacts environnementaux seront limités dans le temps, et des mesures d'évitement et de réduction seront mises en place pour atténuer ces impacts (Cf. Notice d'impact). Le seul impact significatif concerne le trafic routier.

Durant la phase exploitation (20 ans), les impacts environnementaux ne seront pas significatifs et seront largement évités ou limités conformément aux mesures ERC présentées dans la notice d'impact.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale du projet ne semble pas nécessaire pour les raisons suivantes :

1. Il s'agit d'un projet Agrinergie qui permet de garder la vocation agricole du site (pâturage de caprins et ovins) et de produire de l'énergie à partir de source renouvelable.
2. Le projet intègre et prend en compte les différents risques et aléas
3. Le projet se situe en dehors de toute zone classée ou protégée
4. Les enjeux faunistiques et floristiques sont très faibles à faibles
4. Le volet énergétique du projet permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre en produisant de l'électricité propre sachant les fortes contraintes liées à la production d'énergie à La Réunion
5. La mise en place de mesures d'évitement/réduction permettra de réduire les effets.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice d'impact Ducasteing - Vf	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Expertise écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

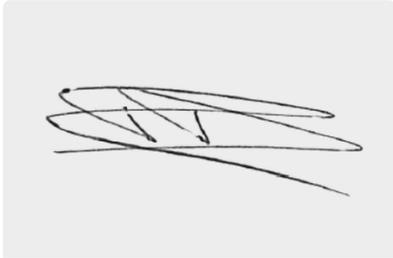
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)